

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ALERTANT

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

QU'EST-CE QUE LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?

Face à une situation d'urgence, générée par un événement grave (naturel, sanitaire ou technologique), risquant d'impacter la population la commune doit pouvoir réagir rapidement et efficacement. Pour gérer la crise et articuler son action sur le terrain, le Maire peut déclencher le **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)**.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un véritable outil opérationnel permettant de préserver à l'échelle communale la sécurité de la population, comme lors d'une tempête par exemple.

Sa vocation est d'organiser les obligations de la commune en matière d'information préventive et de gestion d'un sinistre : diffusion des recommandations de comportements, alerte et sauvegarde des populations, soutien aux sinistrés et appui aux services de secours.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS : DEVENEZ ALERTANT

En cas de déclenchement du P.C.S., tous les citoyens, les acteurs économiques, les écoles, les associations doivent être à même de connaître les risques et les conduites à tenir.

Il est donc indispensable de créer un réseau d'alertants dont la mission principale est d'informer secteur par secteur les habitants sur les risques en cours ou à venir. La mobilisation de tous est primordiale pour développer la culture citoyenne de sécurité civile, être préparé à tout type d'événement et ne pas se retrouver démuni devant l'urgence.

Formulaire d'inscription à déposer en mairie

ou à retourner à prevention-ddurable@plouhinec.com

NOM:.....

PRENOM :.....

ADRESSE POSTALE :.....

.....

TELEPHONE :

MAIL (obligatoire) :.....